



SELAS ROGUET-CHASTAGNARET-MAGAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Etude compétente sur les départements AIN (01), LOIRE (42), et RHONE (69)

45 rue Vendôme 69006 Lyon (Métro Foch – Bus n°C4 ou 27 ou C6)

Horaires d'ouverture : Lundi au Jeudi : 9h30-12h00 / 13h30-17h30 (vendredi 16h30) - Fermée le samedi

www.crcm-justice.fr

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF



PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE CINQ FEVRIER

A la demande de :

La COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, 59 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS.

*Nous Julien ROGUET, Fanny CHASTAGNARET, Guillemette MAGAUD, Huissiers de Justice Associés, 45, rue Vendôme, 69006 LYON,
l'un d'eux soussigné,*

Agissant en vertu :

D'un jugement du tribunal judiciaire de LYON rendu le 8/2/2022

Je me suis rendu ce jour à l'adresse du bien saisi afin de procéder à sa description accompagné de la société DIRECT EXPERTISE.

J'ai rencontré le propriétaire occupant avec lequel rendez-vous avait été pris.

Adresse du bien

41, place Jules GRANDCLEMENT 69100 VILLEURBANNE.

Syndic de copropriété

CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST IMMOBILIER
26, avenue René CASSIN 69009 LYON.

Composition et superficie des lieux

Voir le rapport ci-joint.

Conditions d'occupation, identité des occupants, Mention des droits dont ils se prévalent

Le bien est occupé par le débiteur saisi.









Description du bien saisi

L'appartement est au 1^{er} étage avec ascenseur.

Le chauffage et l'eau chaude sont collectifs.

Les fenêtres sont double vitrage.

HALL D'ENTREE :

Le hall d'entrée est couvert d'un carrelage ancien dégradé.

Les papiers peints muraux sont anciens.

Le plafond est couvert de dalles anciennes et usagées.



SALON :

Le sol du salon est constitué pour partie d'une dalle brute, pour partie d'un carrelage ancien dégradé et pour partie d'un parquet ancien dégradé.







Ci-dessous la vue de la fenêtre :



CUISINE :

Le sol est couvert d'un carrelage ancien.

Les murs sont couverts de peinture ancienne et de faïence ancienne et partiellement de friséte.





Une porte donne accès à un petit balcon fermé.



PREMIERE CHAMBRE A COTE DE LA CUISINE :

Le sol est couvert de béton.

Les murs sont couverts de papier peint usagé.

Le plafond est couvert de dalles synthétiques.



SALLE DE BAINS :

Le sol est couvert d'un carrelage ancien usagé.

Les murs sont couverts de faïence ancienne.

Le plafond est couvert d'un papier peint ancien usagé.



Face à la salle de bains se trouve un placard mural et à côté de la salle de bains se trouvent les toilettes.

TOILETTES :

Le sol et les murs sont couverts d'un carrelage ancien.

La faïence et le lavabo sont en bon état.



CHAMBRE DONNANT SUR LA PLACE :

Le sol est couvert d'un parquet ancien en bon état.

Les papiers peints muraux sont usagés.



PARKING

L'emplacement de parking est celui juste à côté du transformateur, à l'emplacement du véhicule LODGY blanc.



Mes constatations étant terminées je me suis retiré en refermant et en laissant l'occupant dans les lieux.

Coût (à parfaire ou à diminuer)	
Emol. Art R444-3 C Com.	220.94
Emolument complémentaire	mémoire
Transp. Art A.444-48	7.67
Total H.T.	228.61
Total TVA	45.72
T.F. Art 302 bis Y CGI	14.89
Total Euro TTC	289.22

